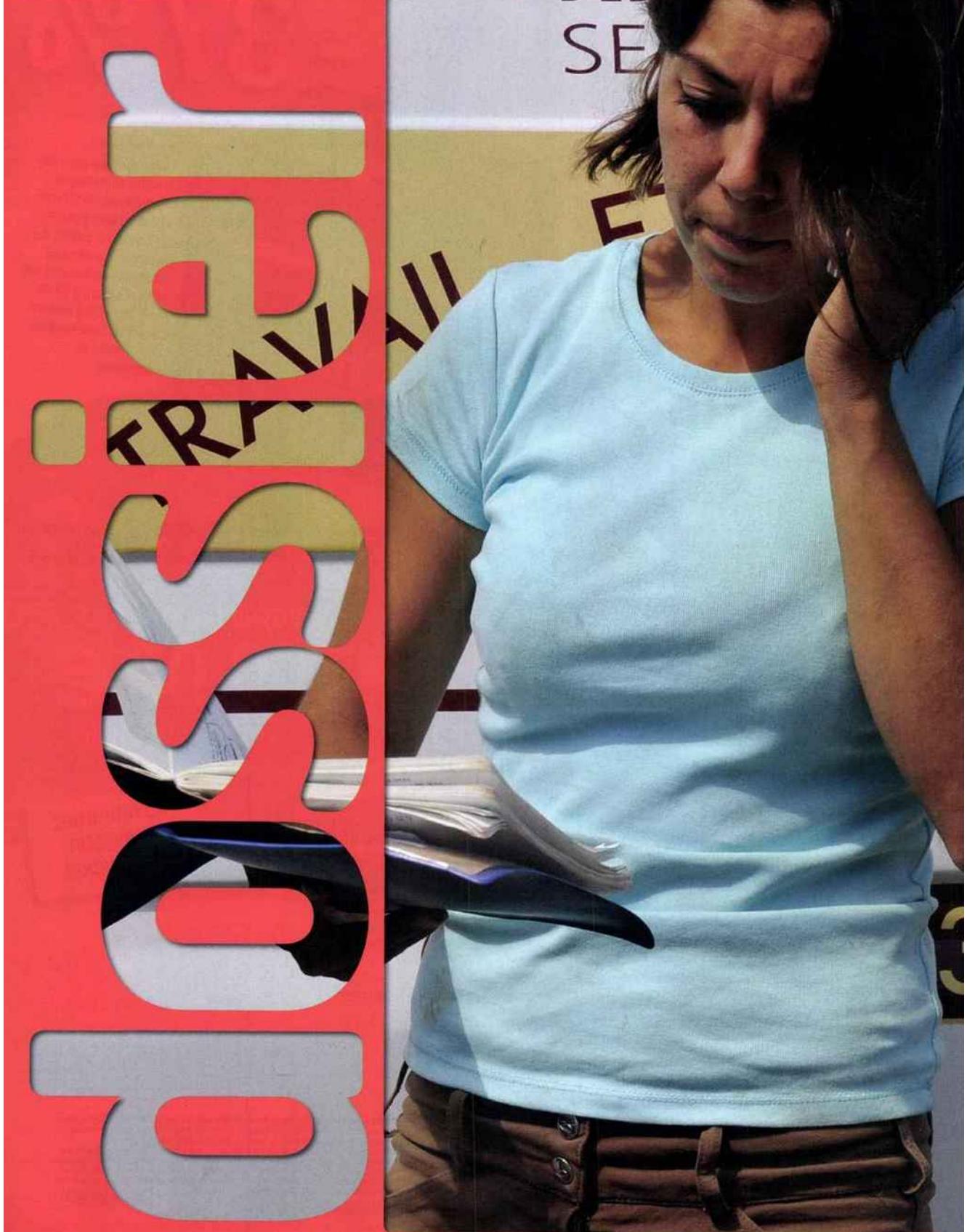




dossier | femmes entrepreneurs





Texte : Adèle Vaupré

ENVILACEMENT
PASSION

IS DES EQUIDES

dine

MA PETITE ENTREPRISE... *au féminin !*

Si l'équitation est en France le premier sport féminin, il est également connu pour être, lorsqu'il est pratiqué de manière professionnelle, un monde d'hommes. Ce qui n'empêche pas de plus en plus de cavalières de monter leur propre structure. Bravant préjugés et habitudes, elles ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de faire naître elles-mêmes l'entreprise de leurs rêves, conjuguant ainsi profession et passion. Comment parviennent-elles à relever ce défi ? Comment deviennent-elles les nouvelles actrices du monde équestre ? Décryptage.

Ph. L. Azou



LA PASSION comme moteur

Avec en moyenne deux millions de pratiquants, l'équitation de sport ou de loisir brigue chaque année de nouveaux adeptes susceptibles d'envisager une carrière professionnelle dans la filière. Si tous ont la même passion, les profils et orientations de chacun sont souvent uniques.

“ **E**t toi, qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? ” Que celui à qui personne n'a jamais posé cette question se fasse connaître, car c'est probablement LA phrase que l'on entend le plus lors de notre cursus scolaire ou de notre parcours étudiant. C'est également celle que nous pouvons nous poser au cours de notre carrière lorsque, lassés du poste occupé, nous réfléchissons à une nouvelle aventure, qui mène parfois vers une reconversion. Depuis environ une décennie, et notamment avec l'arrivée du statut d'auto-entrepreneur en 2008, les chiffres de l'INSEE concernant les créations d'entreprises, y compris celles montées par des femmes, ont grimpé en flèche, et le secteur équestre n'y échappe pas. Si certaines mettent plusieurs années à trouver leur voie, pour d'autres, c'est une évidence : elles ne se voient pas travailler autrement qu'avec les chevaux. Car une fois le virus attrapé, il est difficile de s'en défaire. Du monitorat à la gestion d'une écurie, en passant par l'élevage, le commerce, l'équipement ou encore les services, nombreuses sont les branches qui permettent d'entreprendre afin de vivre au côté des équidés tout en étant sa propre patronne. D'ailleurs, dans



PH. L. ARNON

◀ De plus en plus de femmes passionnées de chevaux ne conçoivent pas leur vie professionnelle sans eux et choisissent de créer une entreprise équestre.

En 2017,
44 %
des chefs d'exploitations
agricoles en lien avec
la filière équestre étaient
des femmes.

une étude parue en 2017, l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) observait une "féminisation marquée, tous secteurs d'emploi confondus" et relevait que 44 % des chefs d'exploitations agricoles en lien avec la filière équestre étaient des femmes.

Entreprendre... dans un monde d'hommes ?

Pendant longtemps, les travaux agricoles et/ou d'entrepreneuriat ont été attribués aux hommes, considérés plus forts physiquement et meilleurs dans la gestion d'une entreprise. Mais il semblerait que ce ne soit plus – ou beaucoup moins – le cas de nos jours. Caroline Grou, éleveuse et proprié-

taire d'une écurie de valorisation, de commerce et de coaching spécialisée dans le poney de sport, en est d'ailleurs persuadée. "C'est vrai que dans le milieu professionnel du commerce de chevaux, il y a davantage d'hommes que de femmes ; c'est moins le cas dans le commerce de poneys. En revanche, je ne pense pas que le fait d'être une femme entrepreneur ait un impact négatif sur la confiance que ma clientèle m'accorde, au contraire ! J'ai l'impression que les gens sont plus sereins quand ils laissent leurs chevaux à une femme, parce qu'ils





CAROLINE GROU

ELEVEUSE ET PROPRIÉTAIRE
D'UNE ÉCURIE DE VALORISATION,
DE COMMERCE ET DE COACHING
SPÉCIALISÉE DANS LE PONEY
DE SPORT

savent qu'ils seront bien traités, affirme-t-elle. Et puis, je pense que maintenant, au niveau du travail et de la qualité du travail, les femmes sont bien implantées et ont réussi à prouver qu'elles étaient aussi fortes physiquement et moralement qu'un homme."

Quant à Aurélie Martin, fondatrice de l'entreprise Akhal, qui conçoit les guêtres de récupération Capsular, être une femme n'a jamais été un problème dans la construction de son entreprise. Elle explique que pour elle, le plus compliqué a été "de refléter une relation de confiance, parce que dans la région où je suis, l'équitation est plutôt un marché de niche et j'ai dû défendre mon projet devant des personnes qui ne connaissaient pas du tout le marché". Et d'ajouter, "la seconde difficulté a été en termes de crédibilité par rapport à mon âge. A l'époque, j'avais environ 23 ou 24 ans. Par téléphone, tout se passait toujours très bien, mais dès que je me rendais à un rendez-vous, je sentais qu'il y avait un sentiment de surprise de la part de mes interlocuteurs, et elle ne jouait pas toujours en ma faveur..."

Chassez le naturel, il revient au galop

Caroline Grou fait partie de ces passionnées qui n'envisageaient pas leur vie sans être entourée d'équidés. Elle a donc logiquement orienté son cursus en fonction de cet objectif. Après deux ans de Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA), puis deux années supplémentaires en bac Pro "Valorisation du jeune cheval", Caroline s'est armée d'un Brevet professionnel de responsable d'établissement agricole (BPREA) pour avoir le bagage nécessaire afin de monter sa propre structure. "Après ça, j'ai travaillé pendant deux ans en tant que cavalière concours et maison chez un professionnel avant de passer mon BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, NDLR) et d'ouvrir mon entreprise." Se lancer seule dans cette aventure, Caroline l'avait décidé et y avait toujours pensé, ce qui l'a aidée à choisir convenablement son orientation.

"Je ne pense pas que le fait d'être une femme entrepreneur ait un impact sur la confiance que ma clientèle m'accorde, bien au contraire."

Mais toutes les femmes entrepreneurs n'ont pas fait du monde du cheval une évidence ou une priorité. Certaines, pourtant tout aussi passionnées, décident de suivre un chemin plus conventionnel. Avant d'être gestionnaire d'une écurie de propriétaires et monitrice, Faustine Mangin était maîtresse d'école remplaçante. "Je travaillais dans une école où je finissais à 13 heures, puis j'allais ensuite aux écuries pour monter des chevaux que des propriétaires me confiaient et j'en repartais après 20 heures, explique-t-elle. J'ai passé mon BPJEPS, mon DE (diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité Perfectionnement sportif : DEJEPS, NDLR) et mon DES (diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité Performance sportive : DESJEPS, NDLR) parce que quand j'étais petite, je me disais toujours que plus tard, je serais instructeur d'équitation, mais je n'y croyais pas du tout. Ce sont les personnes de l'écurie dans laquelle j'étais à l'époque qui m'ont poussée à passer ces exa-



mens." Sans forcément s'en rendre compte, Faustine multiplie les chevaux au travail, jusqu'à en avoir une dizaine et se dire alors qu'il est temps qu'elle change d'environnement. "Il fallait que je trouve un endroit où j'aurais dix boxes, et je me suis rendu compte que pour avoir ce nombre de boxes, il fallait être professionnelle. J'ai donc dû me rendre à l'évidence que j'étais devenue une professionnelle de l'équitation", raconte-t-elle. Rattrapée par sa passion, Faustine a donc progressivement, et presque inconsciemment, entamé une reconversion professionnelle qui l'a amenée à ouvrir sa propre structure.

Se mettre au service des chevaux

Entreprendre dans le milieu de l'équitation n'est pas forcément synonyme de travail avec les chevaux, en contact permanent avec eux. On peut égale-

ment travailler pour eux, en participant notamment à l'amélioration de leurs conditions de vie ou de leur bien-être. C'est ce qu'a fait Aurélie Martin qui, en plus d'être la fondatrice d'Akhal, est avant tout cavalière. En s'occupant quotidiennement de son cheval, elle s'est aperçue que quelque chose lui manquait. "A cette époque, je faisais de l'équitation et de la course à pied. Dans le domaine de la course à pied, on bénéficiait de nombreux dispositifs de récupération, comme les bas de contention, la cryothérapie, des baskets toujours plus sophistiquées... alors que pour faire récupérer mon cheval d'une grosse séance, je ne disposais que d'une douche ou d'argile à lui appliquer sur les membres. Je me suis dit qu'il y avait forcément quelque chose à faire..."

Se servir de ses idées pour mettre sur pied son propre projet et se lancer dans la création de sa propre entre-

prise, c'est l'essence même de l'entrepreneuriat dans une société en perpétuel mouvement. L'idée d'Aurélie lui est venue alors qu'elle était encore étudiante en dernière année de Master "Innovation et entrepreneuriat". Car entreprendre, c'est également savoir saisir les opportunités qui se présentent, et ça, Aurélie l'avait bien compris. Plutôt que d'attendre d'avoir terminé son cursus universitaire, elle a décidé de coupler son idée à son projet d'étude. "J'avais un Master qui durait quinze mois et la chance de pouvoir développer une idée dans une sorte de cocon, dans mon cadre scolaire. Donc je me suis dit qu'à la fin des quinze mois, il fallait que je sache si je lançais mon entreprise ou non", affirme la jeune entrepreneur. ●



Se reconvertir oui, mais pas n'importe comment

Lorsqu'on a entamé une carrière dans un autre secteur que celui de la filière équestre, on peut souvent être tenté de faire de sa passion son métier. Changer de profession, beaucoup l'envisagent et de plus en plus de personnes osent se lancer. Mais une reconversion professionnelle ne doit pas se faire au hasard, surtout lorsqu'on projette de s'installer à son compte ou de s'associer pour monter son entreprise, au risque d'y perdre quelques plumes. Avant de se lancer à corps perdu dans une nouvelle aventure, il est indispensable de prendre en compte toutes les obligations que ce futur métier impliquera, et de savoir si on est vraiment fait pour ce nouveau mode de vie. A noter que de plus en plus d'organismes, Pôle Emploi compris, proposent un accompagnement pour faire un état des lieux de sa situation professionnelle et réussir sa reconversion. ●

FAUSTINE MANGIN#
GESTIONNAIRE D'UNE ÉCURIE DE PROPRIÉTAIRES ET MONITRICE

"Quand j'étais petite, je me disais que je serais instructrice d'équitation, mais je n'y croyais pas du tout. Ce sont les personnes de l'écurie dans laquelle j'étais qui m'ont poussée à passer mes examens."



▶ Avant d'envisager une reconversion professionnelle, il faut connaître les contraintes de son nouveau métier. Le physique d'un maréchal-ferrant est par exemple très sollicité.